



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

BUREAU DES PROCÉDURES PUBLIQUES

**Commission de suivi de site « Elbeuf »
Compte-rendu de la réunion du 27 novembre 2020**

M. Bernard COUSIN, directeur de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial de la préfecture (DCPPAT), accueille les participants et ouvre la séance de cette commission de suivi de site « Elbeuf » de la Seine-Maritime.

Liste des participants :

- M. Bernard COUSIN, directeur de la DCPPAT
- M. Jérôme LE BOUARD, Agence Régionale de Santé
- M. Abdelkader GACEMI, préfecture 76 - DCPPAT
- M. Christophe HUART, DREAL
- Mme Tiffany WEYNACHTER, DREAL
- Mme Angéline BAUGE, DREAL
- M. Mathieu LALLIER, SIRACEDPC
- Mme Juliette WEIL-MOUGEOT, Agence de l'Eau Seine Normandie
- Lieutenant Grégory GUICHENEY, SDIS
- M. Philippe ENXERIAN, CCI ROUEN METROPOLE
- M. Steve LEROY, mairie de CAUDEBEC LES ELBEUF
- Mme Monique COLOMBOTTI, mairie de CLEON
- Mme MALINGE, mairie de SAINT PIERRE LES ELBEUF
- M. Marcel FOUCAULT, association UFC QUE CHOISIR ROUEN
- M. Eric MORIGNY, ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES COMMUNES DE ST AUBIN ET CLEON
- M. Bruno LORENZI, BASF AGRI PRODUCTION
- M. Gérard BIBES, SANOFI CHIMIE
- M. Stéphane ROSE, MAPROCHIM
- Mme Laure TANKERE, FRANCE CHIMIE
- M. Jean-Jaques NICOLAS, E&S CHIMIE
- M. Aurélien BAUDEL, SONOLUB
- David CLEMENT, BOLLORE LOGISTICS

ORDRE DU JOUR

(présentations DREAL / Exploitants adressés lors de l'invitation aux membres de la commission)

- 1 – Présentations du bilan des entreprises + Questions/réponses
- 2 – Présentation du SDIS d'une fiche d'intervention à destination des entreprises
- 3 – Présentation sur le bilan de la DREAL;
- 4 – Présentation par la DREAL d'une veille juridique (textes du 24/09 concernant les sites ICPE suite à l'incendie du 26/09/19) + explications des conséquences sur les entreprises de la CSS;
- 5 – Questions/réponses sur la veille.

M. COUSIN, directeur de la DCPAT de la préfecture, introduit la réunion.

M. FOUCAULT, Association UFC QUE CHOISIR ROUEN, demande que les présentations soient adressées à l'avance, il n'a reçu que celle de MAPROCHIM.

M. COUSIN signale qu'il s'agit sûrement d'un souci ponctuel, puisque tout le monde a eu les présentations à temps. Mais il précise à M. FOUCAULT de ne pas hésiter à se manifester si cela venait à se reproduire.

Présentation MAPROCHIM

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, demande que la gravité des accidents de travail soit prise en compte. Le nombre de 3 accidents pour 11 salariés est très élevé, mais la gravité est sans doute faible. Le directeur du site indique qu'effectivement, c'était des chevilles tordues et autres problèmes de ce niveau.

Présentation BOLLORE LOGISTICS

M. HUART, DREAL, souligne que la réglementation n'impose pas de « refonte de l'étude des dangers », mais un réexamen périodique, incluant un certain nombre de points définis dans la réglementation.

Présentation SONOLUB

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, demande quel est l'impact de l'H2S sur les équipements (l'H2S fragilise les soudures).

M. BAUDEL, SONOLUB, indique que les cuves ont fait l'objet de vérification. Mais l'H2S est au niveau de la production, le gaz est généré en amont du traitement biologique, ensuite il n'y en a plus dans le process.

M. MORIGNY, Association APESSAC, indique qu'il y a un mieux dans la situation du site et de ses nuisances

Il est demandé d'avoir un visuel du site avec la commune et les effectifs, avec éventuellement la qualification des salariés. Il est aussi demandé de préciser la nature des accidents de travail.

Présentation SANOFI CHIMIE

M. MORIGNY, Association APESSAC, indique que les nuisances odeur sont effectivement fortes, il estime qu'il y a plus de 53 plaintes, mais les riverains hésitent toujours à appeler (aujourd'hui le problème majeur est la société PRESTOMETAL, contacts avec les DREAL en cours).

Mme TANKERE, FRANCE CHIMIE, souligne que les industriels investissent collectivement dans un réseau de nez, pour mieux étudier et réduire les odeurs, ce réseau sera étendu aux riverains, pour mieux appréhender la problématique odeurs.

M. BIBES, SANOFI CHIMIE, indique qu'un travail est effectué avec la société OSMHANTE, et qu'une formation de son personnel à la reconnaissance des odeurs est en cours.

M. LE BOUARD, AGENCE REGIONALE DE SANTE, demande quel était l'objet de la mise en demeure, et des précisions sur le terme de « remédiation foncière ».

M. BIBES, SANOFI CHIMIE, indique que sur la station d'épuration, il s'agissait de performance sur la DCO, l'azote. Un projet important a été fait avec un sous-traitant:

Sur les zones foncières polluées, il y a eu des produits enfouis il y a une vingtaine d'années. Il s'agit de remettre en état les sols. SANOFI pourrait céder plusieurs usines à un opérateur de production de principes actifs. Cette opération serait une opportunité de payer la remise en état avant la cession des terrains.

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, souligne que 2 accidents de travail pour port de charge sur 300 salariés, ça montre qu'il y a peut-être une difficulté à résoudre.

M. BIBES, SANOFI CHIMIE, indique qu'un ergonome travaille sur site (1 semaine pour Sanofi et 1 semaine pour BASF) pour la prévention de ce type d'accident.

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, approuve la démarche et indique qu'il est souhaitable de communiquer sur ce type de démarche.

Il souligne par ailleurs que les odeurs sont la première chose que la population perçoit autour des usines. Il convient donc de résorber ces odeurs, et aussi de les caractériser. Un inventaire des odeurs peut aider à ce que la population sache de quoi il s'agit, et distingue les nuisances odorantes et les risques réels.

Il demande enfin si les dépenses réalisées, qui sont importantes pour toutes les sociétés qui ont fait des présentations, sont dépensées au profit d'entreprises locales.

M. BAUDEL, SONOLUB, indique qu'il limite au maximum l'intervention d'entreprises nationales, au profit d'entreprises locales.

Présentation BASF AGRI PRODUCTION

La présentation ne soulève pas de questions.

Présentation E&S CHIMIE

Mme TANKERE, FRANCE CHIMIE, souligne que les industriels maîtrisent leurs process industriels, les départs de feu qui se sont produits sont en général hors procédé, dans des zones de stockage annexes.

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, confirme qu'un gros travail est en cours pour le partage d'expérience entre industriels.

M. LE BOUARD, AGENCE REGIONALE DE SANTE, demande comment ça se serait passé si le départ de feu était en dehors des heures de fonctionnement.

M. NICOLAS, E&S CHIMIE, confirme que c'était déjà hors des horaires administratifs, et confirme que désormais compte tenu de la petite capacité de la benne, il n'y a plus de stock gênant, même l'été.

Présentation d'une fiche d'intervention du SDIS

Le Lieutenant GUICHENEY, SDIS, présente les plans qu'il souhaiterait que les industriels élaborent pour mieux identifier les risques dans les sites.

Ces plans (1 recto-verso) seraient plastifiés et à disposition à l'extérieur du site. Ils complèteront les plans « établissement répertoriés », qui sont parfois plus complexes à exploiter pour les premiers secours.

Les drones du SDIS pourront être mis à disposition des industriels pour prise de vues. La proposition sera soumise à France Chimie, au CEPI.

Mme TANKERE, FRANCE CHIMIE, et M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, saluent la démarche.

M. LORENZI, BASF, évoque la possibilité d'avoir ces plans sous format électronique. Le SDIS indique qu'un plan matériel est plus opérationnel pour leur besoin.

Présentation des visites et instructions DREAL réalisées en 2019

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, propose que ce rapport identifie les points d'amélioration, ce qui pourrait être fait avec FRANCE CHIMIE.

Mme TANKERE, FRANCE CHIMIE, indique que chaque année il y a un échange FRANCE CHIMIE / DREAL, qui met en évidence les points forts et pistes de progrès.

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, propose qu'il soit rendu compte de cette démarche.

M. COUSIN, Directeur de la DCPAT de la préfecture, indique que ça pourrait être fait en CODERST.

Présentation évolutions réglementaires

M. ENXERIAN, CCI Rouen Métropole, demande si c'est disponible sur Internet.

Après vérification, Un diaporama similaire à celui présenté en CSS (un peu plus détaillé) est disponible sur le site Internet de la DREAL, avec le chemin suivant :

risques industriels et naturels / espace communication / évolutions réglementaires post-lubrizol, puis tout en bas de page « les évolutions réglementaires post lubrizol ».

Le lien direct est le suivant :

http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/mardi_dgpr_03112020_bis.pdf

M. COUSIN, directeur de la DCPAT de la préfecture, remercie les participants pour leur présence et pour la qualité des présentations et des échanges.


Le Président
Bernard COUSIN

La Secrétaire

Tiffany WEYNACHTER